



# Le Comité Français POUR YAD VASHEM

Association loi 1901, le Comité Français pour Yad Vashem, créé en 1989, poursuit dans toute la France avec ses bénévoles et ses délégués régionaux plusieurs missions en soutien aux actions du Mémorial de Yad Vashem de Jérusalem.

**Il contribue d'abord au recueil des feuilles de témoignage «Daf ed»** des juifs disparus dans la Shoah. Soixante-dix ans après la fin de la guerre, quatre millions et demi, sur les six millions de juifs assassinés, ont fait l'objet de témoignages et les noms des disparus identifiés sont inscrits dans la salle des Noms au Mémorial de Yad Vashem. Il reste donc un million et demi de noms à retrouver.

**Il participe ensuite à l'action mémorielle et à la transmission de l'histoire de la Shoah:**

- En étant un partenaire reconnu pour la mise en œuvre d'expositions, séminaires, documents divers, actions éducatives... Son site internet, [www.yadvashem-france.org](http://www.yadvashem-france.org), comprend notamment la base de données des Justes parmi les Nations de France.



Remise de médaille à Marçon

- En encourageant la création de lieux porteurs de mémoire en hommage aux Justes Parmi les Nations. Dès 2010, le Comité Français a initié le réseau « Villes et Villages des Justes de France » qui rassemble les communes convaincues de l'absolue nécessité de transmettre, de perpétuer, les valeurs de courage, de générosité et d'humanité qu'ont incarnées les Justes parmi les Nations. Au 31 décembre 2015, 83 communes ont adhéré au réseau et on recense 255 lieux de mémoire sur tout le territoire.

Pour soutenir cette action, le Comité Français a signé une convention avec l'Institut Culturel Google et développe des expositions numériques sur l'histoire des Justes, permettant aux communes d'enrichir leur patrimoine historique, de faire connaître l'histoire de leurs Justes et de susciter des initiatives mémorielles, pédagogiques et culturelles.

**Il œuvre enfin à la reconnaissance des «Justes parmi les Nations» de France:**

- En préparant les dossiers de demande de médaille avant leur transmission à Yad Vashem.
- En organisant, en liaison avec les autorités locales, régionales ou nationales, les cérémonies au cours desquelles les médailles sont remises par un représentant de l'ambassade d'Israël.



*« Sous la chape de haine et de nuit tombée sur la France dans les années d'occupation nazie, des lumières par milliers refusèrent de s'éteindre. Nommés par l'institut Yad Vashem de Jérusalem « Justes parmi les Nations », la plus haute distinction de l'État d'Israël, des femmes et des hommes de toutes origines et de toutes conditions, d'autres restés anonymes, ont sauvé des juifs des persécutions antisémites et des camps d'extermination. Bravant les risques encourus, ils ont incarné l'honneur de la France, ses valeurs de justice, de tolérance et d'humanité. »*

Simone Veil



**Comité Français pour Yad Vashem**

33 rue Navier 75017 Paris  
Tél: 01 47 20 99 57  
Fax: 01 47 20 95 57  
[yadvashem.france@wanadoo.fr](mailto:yadvashem.france@wanadoo.fr)  
[www.yadvashem-france.org](http://www.yadvashem-france.org)

**Yad Vashem**

Har Hazikaron  
P.O.B 3477  
Jérusalem 91034 Israël  
[www.yadvashem.org.il](http://www.yadvashem.org.il)

Avec le soutien de la:

Fondation  
pour la  
Mémoire  
de la  
Shoah



# Comité Français pour Yad Vashem

*« Et je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs un mémorial (Yad) et un nom (Shem) qui ne seront jamais effacés »*

Isaïe – Chapitre 56 Verset 5







## À JÉRUSALEM

# Le Mémorial de Yad Vashem

Édifié sur le Mont du Souvenir à Jérusalem, le Mémorial National des Héros et des Martyrs de la Shoah est un lieu exceptionnel de mémoire des six millions de juifs assassinés par les nazis. Sa mission est aussi de transmettre la dimension éthique de la Shoah, adressant ainsi au monde un message de responsabilité, de tolérance et de fraternité. Son site inclut :

### Des espaces mémoriels:

- Le Musée d'Histoire de la Shoah, le plus important du monde, rassemble des documents, des objets, des témoignages, de nombreux films pris souvent par les nazis, qui attestent des horreurs subies par les populations juives de 1933 à 1945 et la tentative d'anéantissement de tout un peuple et de sa culture.
- La Salle des Noms, où sont inscrits les noms de tous les disparus identifiés, pérennise la mémoire des martyrs tandis que dans la Crypte du Souvenir sont déclinés les noms des lieux d'extermination.

- Le Mémorial des enfants, petites étoiles scintillantes, perpétue le souvenir du million et demi d'enfants juifs assassinés.
- La « Vallée des Communautés Disparues » rappelle les noms de toutes les communautés juives qui ont disparu pendant la Shoah.
- Depuis 1963, Yad Vashem a créé l'allée des Justes plantée d'arbres à leurs noms, puis le jardin des Justes où leurs noms sont gravés sur des murs pays par pays.

### Des espaces de documentation, parmi lesquels:

Une bibliothèque, une médiathèque, un centre de documentation et un fonds d'archives qui est le plus complet au monde sur la Shoah. Les 4 millions et demi de feuilles de témoignage sont consultables sur le site [www.yadvashem.org.il](http://www.yadvashem.org.il). Depuis 2013, les feuilles de témoignage recueillies sont inscrites au registre Mémoire du Monde de l'UNESCO.

### Une École internationale:

Ouverte notamment aux éducateurs, enseignants... du monde entier, qui développe des méthodes pédagogiques innovantes et propose des séminaires de formation à l'enseignement de la Shoah en quinze langues différentes dont le français. Ces lieux accueillent chaque année des centaines de chercheurs, historiens, enseignants, étudiants....

Jardin des Justes



## YAD VASHEM

# Les « Justes parmi les Nations »

Le 19 août 1953, la Knesset, Parlement Israélien, a voté une loi instituant à Jérusalem le mémorial des Martyrs et des Héros de la Shoah – **Yad Vashem** – un nom tiré d'un verset du chapitre V du Prophète Isaïe : « *et je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs un mémorial (Yad) et un nom (Shem) qui ne seront pas effacés* ».

Cette même loi a également décidé de décerner le titre de « Juste parmi les Nations » aux personnes non juives qui, au risque conscient de leur vie, de celle de leurs proches, et de façon désintéressée, ont apporté une aide véritable à une ou plusieurs personnes juives persécutées et en situation de danger. En 1963, l'attribution de ce titre a été confiée à un département des Justes parmi les Nations, au sein de Yad Vashem. Une commission présidée par un juge de la Cour Suprême de l'Etat d'Israël examine les dossiers et prend les décisions

d'attribution de cette distinction qui est exclusivement nominative et réservée aux personnes physiques sans pouvoir être attribuée à une commune ou une collectivité. Elle peut être accordée à titre posthume et constitue la plus haute distinction civile décernée par l'État d'Israël. Le dossier de reconnaissance doit être présenté par la ou des personnes sauvées, qui apportent leur témoignage.

La distinction, représentée par une médaille gravée au nom du Juste et par un diplôme d'honneur, est remise par un représentant de l'ambassade d'Israël au récipiendaire ou à ses ayants droit à l'occasion d'une cérémonie officielle. Son nom est ensuite inscrit sur le mur du « Jardin des Justes » de Yad Vashem à Jérusalem, et pour les Justes parmi les nations de France, sur le mur de « l'Allée des Justes », près du Mémorial de la Shoah à Paris.



Cérémonie au Mémorial de Montluc



Médaille et diplôme



Cérémonie à la Mairie de Bordeaux

Médaille des Justes parmi les Nations

En bas, Mémorial de Yad Vashem



Sur les 320.000 juifs environ qui vivaient en France en 1940, 76.000, dont 11.400 enfants, ont été déportés. 2.551 survivants seulement sont revenus, mais parmi eux aucun enfant. Les groupes de résistants, les associations de sauvetage juives ou non juives ainsi que les « Justes » reconnus ou restés à ce jour anonymes ont largement contribué au sauvetage des trois quarts de la population juive de France. Les 3.853 « Justes parmi les Nations » nommé pour la France au 31 décembre 2014, mais aussi tous les « Justes » méconnus sont un symbole essentiel des plus hautes valeurs humaines ; ils ont aussi sauvé l'honneur de la France.

Le 18 janvier 2007, sur proposition de Madame Simone VEIL, le Président de la République, Jacques CHIRAC donnait aux « Justes parmi les Nations » une place légitime dans la crypte du Panthéon

aux cotés des grandes figures de notre pays. Cet hommage y est inscrit : « *...bravant les risques encourus, ils ont incarné l'honneur de la France, les valeurs de Justice, de tolérance et d'humanité* ».

Leurs actes ont une portée éducative et morale. Les Justes ont prouvé que même dans les situations les plus dramatiques, l'être humain peut s'opposer au mal à titre individuel ou dans un cadre collectif.

En reconnaissance, la République honore chaque année ces Justes lors de la « Journée Nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France » fixée le 1<sup>er</sup> dimanche qui suit le 16 juillet (date de la rafle du Vel d'Hiv).

Le 10 juillet 2012, la médaille des « Justes parmi les Nations » est entrée officiellement au musée de la Légion d'Honneur à Paris.

